

BONUS – MALUS AUTOMOBILE

LE PRINCIPE

- Le bonus constitue une aide financière attribuée à tout acquéreur d'un véhicule peu polluant respectant les conditions fixées aux articles D251-1 et suivants du code de l'énergie, modifiés par le décret n° 2019-1526 du 30 décembre 2019.
- Le dispositif s'applique dans les mêmes conditions aux véhicules pris en location longue durée, conformément au décret n° 2014-723 du 27 juin 2014.

BONUS – MALUS AUTOMOBILE

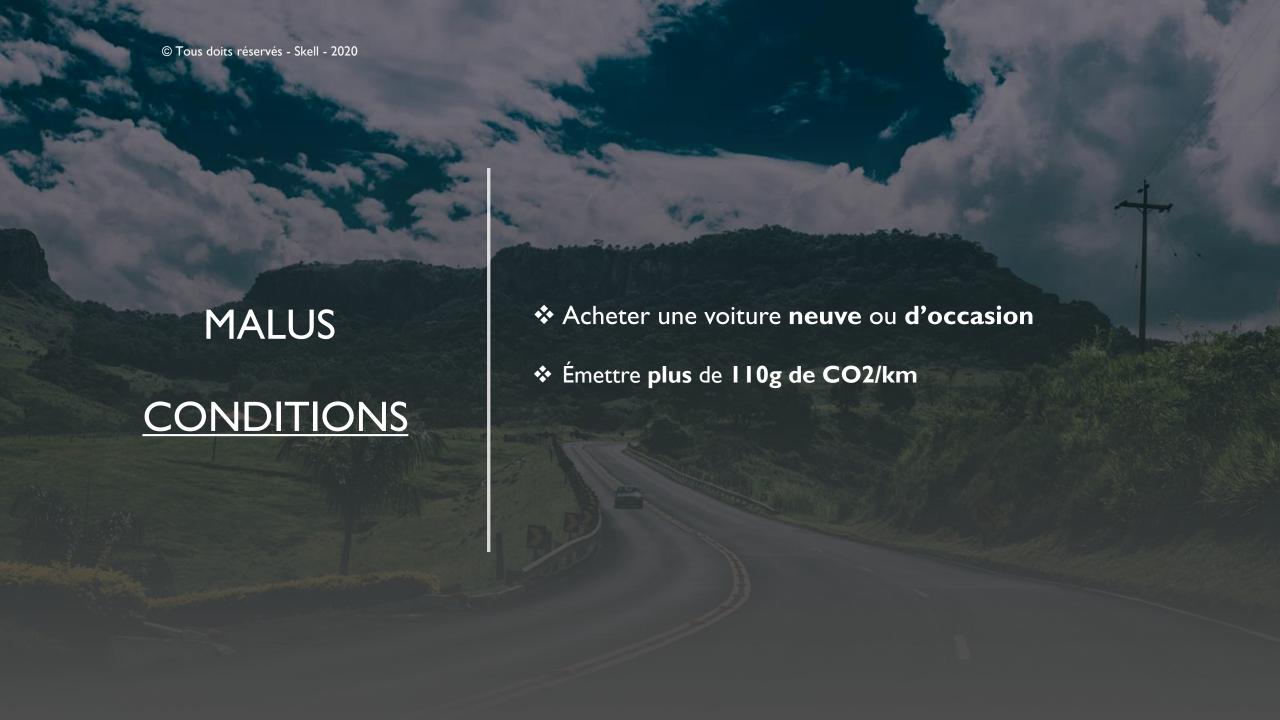
LES MONTANTS

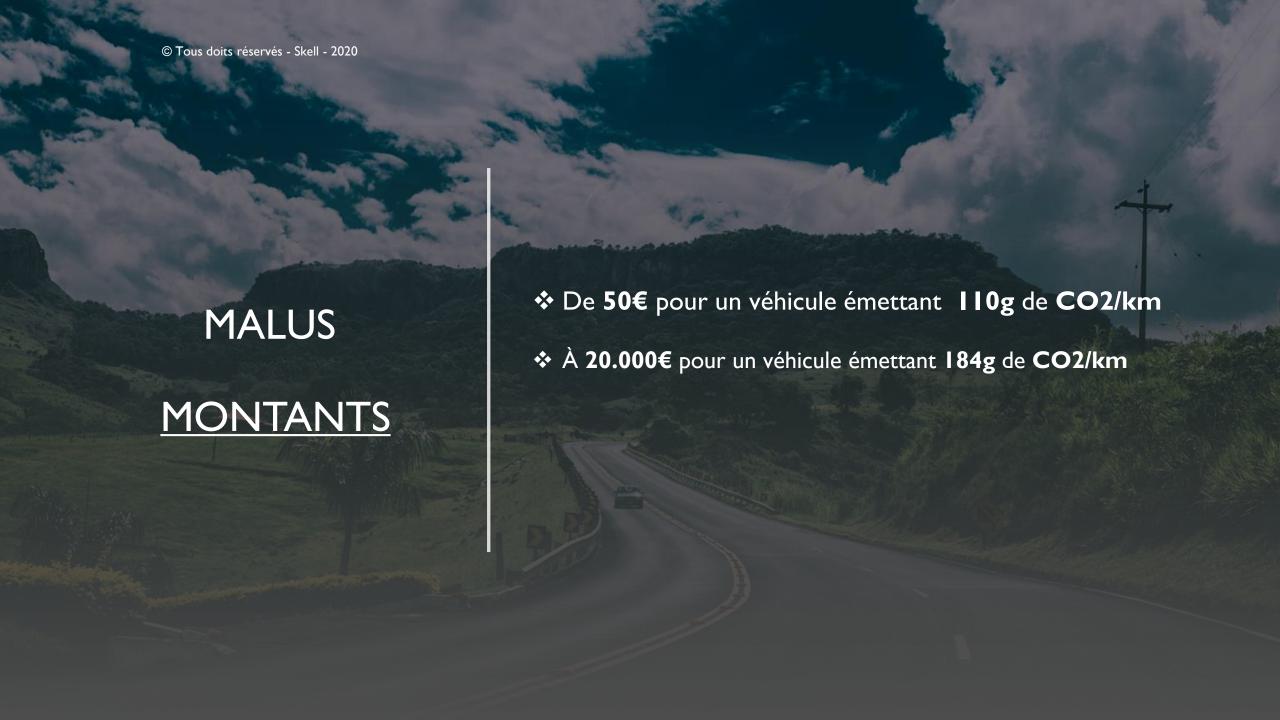
- ♦ 6 000 € pour les véhicules acquis par les personnes physiques et dont le prix est inférieur à 45 000 €
- ❖ 3 000 € pour les véhicules acquis par les personnes physiques et dont prix est compris entre 45 000 et 60 000 €
- ❖ 3 000 € pour les véhicules acquis par les personnes morales

PRIME À LA CONVERSION CONDITIONS

- ❖ 2.500€ pour un VE (véhicule électrique) ou hybride rechargeable qu'il soit neuf ou d'occasion.
- ❖ 1.500€ pour un VT (véhicule thermique) disposant d'un certificat Crit'air I
- ❖ 1.500€ pour un VT disposant d'un certificat Crit'air 2 si immatriculé après le 01/09/2019

À noter que ces montants seront doublés dans le cas où le ménage a un RFR par part </= à 6.300€ OU si le ménage est éligible à la prime et habite à plus de 30km du lieu de travail OU, s'ils effectuent plus de 12.000km/an pour leur travail AVEC le véhicule personnel.







Coût du certificat d'immatriculation

Y1 - Taxe régionale : 408,000 €

Y1 bis - Taxe additionnelle voitures de forte 0,000 € ?

puissance:

Y2 - Taxe formation professionnelle : 0,000 €

Y3 - Taxe additionnelle voitures de tourisme : 0,000 €

Y3 - Malus CO2 voitures de tourisme : 2 544,000 €

Y4 - Taxe de gestion : 4,000 € 3

Y5 - Redevance d'acheminement : 2,760 €

Y6 - Taxes à payer : 2 958,760 €

Coût de votre certificat d'immatriculation : 2 958,76 €

La taxe (Y3 - Malus CO2 voitures de tourisme) peut faire l'objet d'une diminution de 20g/km par enfant à charge à partir du 3e et pour 1 seul véhicule d'au moins 5 places assises par foyer. Cette réduction doit être demandée auprès du service des impôts et fait l'objet d'un remboursement.

Effectuer votre <u>demande de carte grise en ligne</u>.

Obtenir plus d'informations sur la carte grise sur <u>service-public.fr</u>.

< Précédent</p>

Nouveau calcul



Rappel de vos informations

Démarche:

Première immatriculation en France d'un véhicule Acheté neuf en France ou à l'étranger

Genre national (J.1): Voiture particulière (VP)

Véhicule de démonstration ?: Non Puissance administrative nationale (P.6): 24 CV

Energie (P.3): Gazole (GO)

Carrosserie handicap / Carte d'invalidité ?: Non

Réception communautaire ?: Oui

Taux d'émission de CO2 (V.7): 172 g/km

Département : Jura

Coût du certificat d'immatriculation

Y1 - Taxe régionale : 1 224,000 € ?

Y1 bis - Taxe additionnelle voitures de forte 0,000 €

puissance:

Y2 - Taxe formation professionnelle : 0,000 €

Y3 - Taxe additionnelle voitures de tourisme : 0,000 €

Y3 - Malus CO2 voitures de tourisme : 12 012,000 €

Y4 - Taxe de gestion : 4,000 € 2

Y5 - Redevance d'acheminement : 2,760 €

Y6 - Taxes à payer : 13 242,760 €

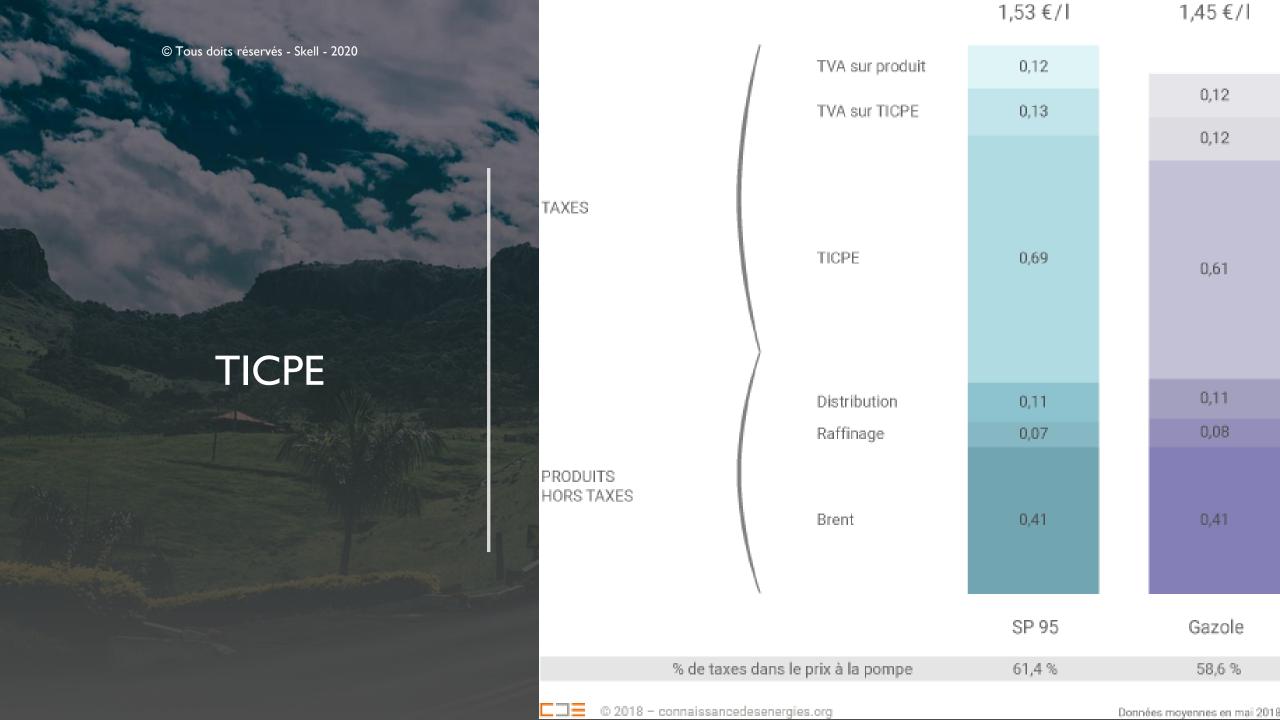
Coût de votre certificat d'immatriculation : 13 242,76 €



TAXE ANNUELLE MONTANTS

- ❖ 160€ à payer chaque année à réception du titre de perception.
- A payer si le véhicule :
 - lère immatriculation en 2009 et émet 250g/km de CO2 ou plus.
 - ❖ l^{ère} immatriculation en 2010 et émet 245g/km de CO2 ou plus.
 - ❖ lère immatriculation en 2011 et émet 245g/km de CO2 ou plus
 - Immatriculé en 2012 ou après et émet 190g/km de CO2 ou plus

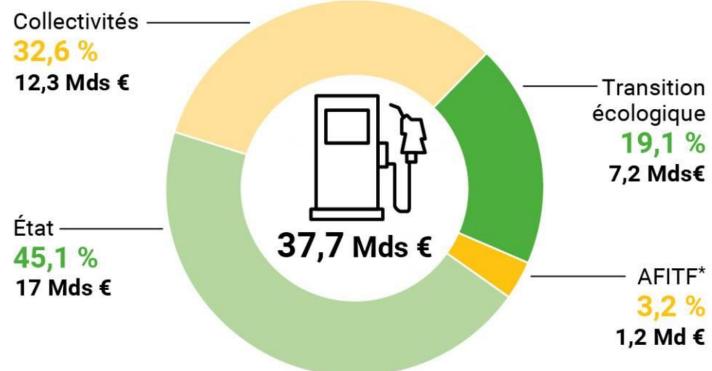






Les recettes de la TICPE en 2019

Prévisions d'affectation des taxes sur le carburant



Source: Projet de Loi de Finances 2019



^{*} Agence de financement des infrastructures de transport de France

